

## Réaliser la clôture comptable et mettre en œuvre une démarche de révision

### Fiche Programme

Durée : 2 jours / 14 heures

100% présentiel / distanciel : 14 heures

#### PUBLIC :

- Tout collaborateur effectuant des tâches comptables et participant à l'établissement des comptes annuels.

#### OBJECTIFS :

- Traiter les opérations de clôture sur l'ensemble des processus de l'entreprise.
- Structurer une démarche d'autocontrôle.
- Réaliser et documenter des contrôles comptables.

#### PRÉREQUIS :

- Une connaissance et pratique de la comptabilité des opérations de clôture.

#### PÉDAGOGIE & ÉVALUATION :

- Un questionnaire de positionnement est communiqué en amont de la formation pour s'adapter aux connaissances du stagiaire.
- L'évaluation des acquis s'effectue par une évaluation en fin de stage sous forme de cas pratique, QCM ou bien mise en situation.
- Une attestation de formation est remise au participant en fin de formation.

#### INTERVENANT(S) :

Les intervenants sont des experts-métier de ce domaine et/ou des formateurs professionnels.

#### INDICATEURS DE RESULTAT :

Consultez notre site web : [www.mrh-antilles.com](http://www.mrh-antilles.com)

- « Formations ⇒ Informations pratiques ».

#### PROGRAMME :

##### ▪ Chapitre 1 - Se repérer dans l'organisation d'une clôture :

- Identifier les tâches à réaliser et leur ordonnancement.
- Préparer les activités de contrôle.

##### ▪ Chapitre°2 - Effectuer la clôture des opérations d'exploitation :

- Évaluer les actifs d'exploitation et enregistrer les dépréciations.
- Prendre en compte les risques.

##### ▪ Chapitre°3 - Comptabiliser les opérations liées aux investissements :

- Évaluer et comptabiliser les amortissements comptables et fiscaux.
- Calculer et enregistrer les pertes de valeur des actifs immobilisés.

##### ▪ Chapitre 4 - Clôturer les opérations de financement et placement :

- S'assurer du rattachement des charges et produits financiers à la période.
- Évaluer et enregistrer les dépréciations se rapportant aux actifs financiers.

##### ▪ Chapitre°5 - Réviser ses comptes pour s'assurer de leur fiabilité :

- Construire une démarche de révision par cycle.
- Identifier les zones de risques et définir les contrôles adaptés.
- Mettre en œuvre les différentes techniques de contrôle comptable.

**ACCESSIBILITÉ :** Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation.

**TARIF :** 600 € HT / jour

**DATES et MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Consultez notre site web [www.mrh-antilles.com](http://www.mrh-antilles.com)